

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CAMPING LE LAGON D'ARGELES

Inscription/Réservation L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions de vente et RGPD. A la réservation vous devez verser un acompte de 30% du montant total du votre séjour. Le paiement peut être effectué par carte bancaire, par chèque bancaire à l'ordre de Camping Le Lagon d'Argelès, en chèques vacances ou par virement. Pour les chèques vacances, Le Lagon recommande au client de les envoyer en lettre recommandée avec accusé de réception avec son numéro de dossier. Les chèques non envoyés en recommandé et non réceptionnés par Le Lagon sont sous la responsabilité du Client et ne seront pas pris en compte dans le règlement du séjour en cas de non réception. Toute réservation est modifiable jusqu'au paiement du premier versement.

A réception de l'acompte vous allez recevoir une confirmation de votre réservation. La réservation est nominative et personnelle et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une cession ou sous-location. Le solde est à régler 30 jours avant de votre arrivée. Toute demande de réservation d'un séjour intervenant moins de 30 jours avant le début du séjour entraîne l'exigibilité immédiate de l'intégralité du prix de la réservation ; payable par virement ou en carte bancaire. Tout règlement est à effectuer en €. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification proportionnelle du prix TTC, ce que le Client accepte sans réserve. En cas de non-respect des délais de paiements indiqués ci-dessus, Le Lagon d'Argelès se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes dues par tous moyens. Par ailleurs, à défaut de recevoir le règlement du solde dans les délais, Le Lagon d'Argelès se réserve le droit de d'annuler la réservation et de conserver, à titre d'indemnité forfaitaire, les sommes déjà versées.

Le Lagon d'Argelès est libre d'accepter ou de refuser toutes demandes de réservation, en fonction de la disponibilité ou tout autre motif légitime.

Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux, assurant sa garde pendant toute la durée du séjour.

Droit de rétractation Il est préalablement rappelé que le contractant ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément à l'article L221-28-12 du Code de la Consommation.

Assurance annulation Campez Couvert, du Groupe Gritchen, société de courtage en assurance. Le tarif de l'assurance annulation est de 2.9% du montant total du séjour (règlement à effectuer à la réservation). Les extraits de garantie sont disponibles à la demande ou sur notre site internet. En cas de désistement l'acompte versé n'est en aucun cas remboursé, sauf si le client a souscrit l'assurance annulation et qu'il rentre dans le cadres garantie du contrat. C'est pour cela que nous conseillons vivement lors de la réservation la souscription de l'assurance annulation.

Annulations Lors d'un départ anticipé pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement, aucune compensation ne seront faits. Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit et adressée au camping par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas d'annulation du séjour du fait du camping, hors circonstances liées à un événement de force majeure (y compris les décisions et injonctions des pouvoirs publics) ou au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, si Camping Le Lagon se voyait dans l'obligation d'annuler une réservation sans pouvoir proposer de solution de substitution similaire ou équivalente au Client pour la même période, elle s'engage à proposer au Client, selon les disponibilités, le choix entre un autre séjour de niveau équivalent sur une autre période de la même année, un remboursement des sommes versées ou un à valoir valable sur un séjour l'année suivante.

Taxe de Séjour et Eco-participation Le montant de la taxe de séjour est fixé par la municipalité et peut être modifié sans préavis de la commune. Une redevance ordures ménagères sera facturée à

chaque contractant de 18ans et plus, au tarif de 0.70€/nuit pour financer la collecte de vos déchets, pendant votre séjour.

Demande d'emplacement précis Les emplacements sont attribués par le Camping de manière à optimiser les plantings. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant la remise effective des clefs. Le camping ne peut garantir aucune demande particulière concernant le numéro d'emplacement formulée lors de la réservation. Le numéro d'emplacement ne vous sera communiqué qu'à l'arrivée.

Arrivée/Départ Lors de votre arrivée le bracelet permanent vous sera remis pour accéder à l'espace aquatique et participer aux animations. Les locations sont disponibles à partir de 16h et jusqu'à 20h (juillet/août) et jusqu'à 18h hors saison. Pour toutes arrivées tardives, nous vous demandons de bien vouloir prévenir la réception. Si le client n'a pas informé le camping dans un délai de 24H, ce dernier se réserve le droit de relouer l'hébergement, sans remboursement des sommes avancées. Les départs s'effectuent avant 10h. Pour tout départ retardé, il vous sera facturé 20€ par demi-heure supplémentaire.

Personne supplémentaire Pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiquées ne peut être dépassé **sachant qu'un bébé compte pour une personne. Si le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping.** En cas de disponibilité une proposition pour un mobil home de capacité supérieur pourra être proposée avec paiement de la différence de prix.

Etat des lieux et caution Un état des lieux sera effectué à votre arrivée par vos soins et par notre personnel après votre départ. Lors de votre arrivée, deux cautions vous seront demandées (par chèque bancaire ou CB) :

-Caution de 250€ afin de garantir l'état du matériel, hébergement, bruit et autres.

-Caution de 150€ concernant la propreté d'hébergement- ménage. Afin de faciliter votre arrivée, vous pourrez effectuer votre caution via votre compte client et notre partenaire PAYLINE, avant le début de votre séjour. Ce dépôt est effectué par simple empreinte de carte bancaire et n'est donc pas débité de votre compte. Une fois l'état des lieux fait par nos soins, celle-ci sera informatiquement détruite/restituée et ce, déduction faite des éventuelles détériorations et manquants.

Visiteurs Toute personne extérieure, ne faisant pas partie de la réservation initiale, venant vous rendre visite, devra obligatoirement se faire enregistrer à l'accueil du camping. Si la capacité d'accueil de votre hébergement n'est pas dépassée, il se verra remettre le bracelet d'identification et pourra en votre compagnie accéder à nos installations. Si la capacité d'accueil est dépassée, aucun bracelet ne sera délivré et l'accès aux équipements (piscine, club enfant, ...) ne sera pas possible. En cas de nuitée passée sur place, cela ne pourra se faire que dans la limite des capacités d'accueil de votre hébergement. Le bracelet et la taxe de séjour seront due et régler la taxe visiteur en vigueur.

Animaux Un seul animal (carnet de vaccination obligatoire) est admis dans les locations moyennant une redevance supplémentaire. Il sera tenu en laisse et ne doit jamais être laissé seul, même attaché, sur l'emplacement ou dans l'habitation. Les chiens de première et deuxième catégorie sont interdits dans le camping ainsi que les NAC (nouveaux animaux de compagnie). Ils ne sont pas admis dans l'espace aquatique, l'aire de jeux des enfants et les blocs sanitaires.

La piscine L'espace aquatique est strictement réservé aux vacanciers séjournant sur le camping Le Lagon d'Argelès (port du bracelet obligatoire remis à la réception). Comme prévu dans le règlement intérieur du camping **seul le port de maillot ou de boxer de bain pour les hommes et le bikini ou maillot de bain une pièce pour les femmes sont autorisés (shorts, bermudas, burkini, combinaisons, T-Shirt et autres sont interdits)**. En cas

de désaccord, seul prévaudra cette partie du règlement intérieur. Si pour des raisons indépendantes de notre volonté (intempérie, qualité d'eau, etc..) l'espace aquatique devrait être fermé, cela ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Barbecue/Feu Seuls barbecues à gaz et électrique sont autorisés. Il est strictement interdit de fumer dans les locatifs, espace aquatique, aire de jeux du camping. Les terrasses du Bar/Restaurant et les terrasses du locatif resteront autorisées aux fumeurs.

Responsabilité : La société Le Lagon d'Argelès ne pourra être tenue responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers, de photographies dont ils ont déclaré avoir les droits, d'informations fausses, trompeuses ou erronées qui seraient mentionnées dans les catalogues ou sur les sites des partenaires, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. La société Le Lagon d'Argelès décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules... Ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

Réclamation/Avis En cas de réclamation concernant un dysfonctionnement dans notre établissement, le client se doit de le signaler auprès des responsables dès sa constatation lors de son séjour. L'établissement est alors prié de trouver des solutions aux problèmes rencontrés dès leurs survenues. L'établissement dispose d'une équipe de ménage et une équipe technique sur place, lui permettant de pallier tous types de problème sous 24H. Les réclamations sont nominatives et enregistrées. En cas de critiques négatives sur les réseaux sociaux résultant d'une mauvaise foi notoire, d'un chantage en vue d'obtenir une réduction de prix, ou d'une simple envie de nuire gratuitement à l'établissement, la direction se réserve le droit de poursuivre en justice les contrevenants.

Règlement intérieur Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping Le Lagon d'Argelès. En cas de non-respect ou faute grave, la Direction du Lagon d'Argeles se réserve le droit d'une expulsion sans que le locataire soit indemnisé.

Image du Client : En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le client autorise expressément et à titre gratuit, la société Le Lagon d'Argelès à le photographier ou le filmer pendant son séjour et à utiliser sur tous supports les photos, vidéos ou sons, et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes hébergées avec le client. Elle a pour but d'assurer la promotion du camping sur ses sites internet, ses brochures, Facebook, Instagram ses présentations commerciales ou dans les guides touristiques.

Réclamation / Médiation : En cas de problème dans l'hébergement loué, formulez une réclamation à la réception sous 24 heures (notamment sur les ustensiles, l'état, le ménage du logement). Nous ferons alors le maximum pour corriger le plus rapidement possible. En cas de problème ou d'anomalie lors du déroulement du séjour, nous vous invitons à vous adresser, sans délai, au Directeur du camping qui mettra tout en oeuvre afin de satisfaire au mieux vos attentes. Si malgré les efforts de Lagon d'Argelès sur place, le Client est déçu après son séjour et souhaite formuler une réclamation, Le Lagon invite le Client à lui adresser un courrier dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : Camping Le Lagon d'Argeles, Service Relations Clients, 25 Avenue Molière 66700 Argelès sur Mer, ou par mail à l'adresse contact@camping-lagon-argeles.com. Le Client devra spécifier dans son courrier, le nom de la personne ayant réservé la location, le numéro de la réservation, les dates du séjour ainsi que le type de mobil-home ou le numéro de l'emplacement de façon à faciliter un traitement rapide de son dossier. De même, le client devra joindre à son courrier tous justificatifs permettant de limiter le délai de traitement de la réclamation : attestation émise par le site ou documents personnels (attestation, bulletin d'hospitalisation, factures, etc.). A défaut de réclamation portée à la connaissance

du Service Relations Clients 10 jours après la date de fin du séjour du Client, sauf circonstances exceptionnelles, le séjour sera considérée comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes. Le Lagon d'Argelès s'engage à répondre dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la réclamation.